

## REUNION DU 9 JUILLET 2013

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 18h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: M.BARBE. L.NOLET.  
C.FANTIN. B.DI BLAS. M.BONNET.  
T.CORBERON. O.SAVARY. C.DESPLAT.  
P.SODOYER. X.RATTE. JP.DURUP.

Absents excusés: D.LOROT (pouvoir B.DI BLAS). F.TURCIN (pouvoir M.BARBE).

Absent: R.SEGAULT.

Secrétaire de séance: C.FANTIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### TRANSPORT SCOLAIRE - GROUPE SCOLAIRE

Suite à la remise en cause de la gratuité des transports scolaires, les membres du SIVOS ont souhaité que les communes adhérentes remboursent aux parents la somme qu'ils auront versée pour que leur enfant puisse fréquenter une classe maternelle ou primaire (90€) ou le collège (100€).

Les communes de Villy, La Chapelle et Lignorelles ont décidé de rembourser les parents.

Notre collectivité, à ce jour, à 19 enfants transportés en primaire et 33 au collège.

Le remboursement serait à faire après le 15 octobre mais uniquement pour les enfants qui empruntent réellement le car.

Gérard ARNOUITS - cette décision aurait une durée de 2 à 3 ans car il semble que le plus raisonnable soit la construction d'un groupe scolaire.

Luc NOLET - vendre l'école maternelle.

Gérard ARNOUITS propose aux élus de faire un appel de candidatures pour le choix d'un architecte.

Il est passé au vote:

1) pour le remboursement des familles pour le transport scolaire des maternelles, primaires et collège: les élus acceptent cette proposition à l'unanimité, pour une année.

2) mise à l'étude pour la construction d'un groupe scolaire: les élus acceptent, à l'unanimité.

### RYTHMES SCOLAIRES

Les élus sont informés qu'une réunion a été organisée entre les parents, les enseignants et les membres du SIVOS.

Il est remis à chacun un extrait du guide pratique des rythmes à l'école édité par l'Education nationale, sur les activités périscolaires ainsi que des exemples d'emploi du temps, à savoir que: 45 mn par jour doivent être consacrés à ces activités.

Que peut-on mettre en place? voir avec les enseignants, le personnel en place et présenter un projet aux parents en février.

Il semble que certaines communes aient mis en place, 2 fois 1h 30, plutôt que 4 fois 45 mn ce qui peut permettre la mise en place d'activités plus intéressantes.

Catherine DESPLAT - nous bénéficierons de l'expérience des communes qui appliqueront cette réforme dès cette rentrée.

### MANIFESTATION DU 14 JUILLET

Les élus assureront le service à l'occasion du vin d'honneur du 14 juillet offert de 11h à 12h sur la place du lavoir avec une aubade de l'Original Big Band.

Bruno DI BLAS craint que les gens n'osent pas participer au vin d'honneur s'ils ne participent pas au méchoui.

Il semble que pour l'heure du vin d'honneur nous ayons essayé toutes les possibilités.

### INFORMATIONS DIVERSES

Subventions: La responsable de la coopérative scolaire et du club de tennis remercient la municipalité pour le versement d'une subvention à leur association.

Fleurissement: ce sont 9 personnes qui se sont inscrites au concours des maisons fleuries.

Mur du tennis: les échos semblent favorables.

Matériel du GTS - 4 bancs sont manquants! Ce matériel n'est utilisé que par les associations du village.

Grange Boussard - lui signaler l'état des tuiles de sa toiture.

